

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06 avril 2018

Président de séance : M. FETIQUE Cyrille, maire.

Présents : MM. FETIQUE Cyrille, LEONARD Vincent, JACQUIN André, Mmes VANDAELE Valérie, DRUI Anne, JAOUAD Marie-Christine, MM. DRUI Philippe, GANGLOFF Claude, SAUVEGET Nicolas, WILSIUS Régis.

Absents : Mme WIESEN Sandra a donné procuration à M. FETIQUE Cyrille.

Mme MARQUAND Catherine a donné procuration à Mme VANDAELE Valérie.

Mmes GRASSWILL Geneviève, SCHWARTZ Estelle et M. POSSELT Henri avec excuses.

La séance débute à 20 heures 00.

Le compte rendu de la réunion du 28 mars 2018 est accepté à l'unanimité des conseillers présents.

Monsieur Philippe DRUI est désigné secrétaire de séance à l'unanimité des conseillers présents.

039-2018 Remboursement des frais 2017 des locataires : Le maire précise le détail des charges annuelles de l'année 2017 (eau, électricité, fuel, frais ascenseur, entretien chauffage) pour chaque immeuble communal. Les détails des charges seront transmis à chaque locataire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers municipaux, valide le montant total à recouvrer par locataire comme suit:

Immeuble 18, rue Nationale

° Mme Chantal HEHN : **41,73 €**

040-2018 Convention CARPE PASSION 57 : Le maire fait lecture de la correspondance, datée du 27 février 2018, du président de l'association CARPE PASSION 57 pour l'organisation d'un week-end pêche Enduro de 96 heures du mercredi 19 septembre 2018 de 12 h au dimanche 23 septembre 2018 à 09 h, sans interruption, avec le versement d'une somme de **40 €** par équipe engagée (6 équipes de 2 pêcheurs au maximum seront présents sur le secteur communal). La décision est prise à l'unanimité des conseillers présents.

041-2018 Affectation du résultat de fonctionnement 2017 : Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents, décide d'affecter l'excédent de fonctionnement global au 31/12/2017 d'un montant de **47.768,26 €** à la ligne 002 – excédent de fonctionnement reporté pour le budget primitif 2018.

042-2018 Clôture du budget assainissement : Vu l'arrêté inter préfectoral n° 2017-DCL/1-054 du 27 décembre 2017 approuvant les nouveaux statuts de la communauté d'agglomération Sarreguemines Confluences.

Les nouveaux statuts de la C.A.S.C prévoient la prise de la compétence assainissement des communes de son territoire à compter du 1^{er} janvier 2018.

En conséquence, il convient de procéder à la clôture du budget annexe assainissement au 31 décembre 2017. Cette clôture entraîne la réintégration de l'ensemble de l'actif et du passif du budget annexe dans le budget principal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des conseillers présents, décide de procéder à la clôture du budget annexe assainissement et à la réintégration de l'actif et du passif dans le budget principal.

043-2018 Vote des taux des taxes communales 2018 : Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des conseillers présents, de maintenir les taux des taxes locales de 2018, identiques à ceux définis en 2017:

- T.H. : 11,81 %
- F.B. : 11,89 %
- F.N.B : 44,89 %

044-2018 Budget 2018 – Budget principal : Le maire présente au conseil municipal le budget primitif de l'exercice 2018.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité, ce budget comme suit :

section de fonctionnement :

- Dépenses 695 888,26 €
- Recettes 695 888,26 €

section d'investissement :

- Dépenses 669 105,90 €
- Recettes 669 105,90 €

045-2018 Budget annexe 2018 - Lotissement : Le maire présente au conseil municipal le budget primitif de l'exercice 2018. Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité, ce budget comme suit :

section d'exploitation :

- Dépenses : 432 089,28 €
- Recettes : 432 089,28 €

section d'investissement :

- Dépenses : 330 427,28 €
- Recettes : 330 427,28 €

Divers et communication : Une information est donnée au conseil municipal sur les points suivants :

- Accord de subvention amendes de police : 30.000 € pour les différentes créations de trottoirs.
- Réunion CCID : vendredi 13 avril 2018 à 15h 45.
- Convention à venir avec le centre de gestion au sujet de la médiation préalable obligatoire.
- Vente d'un fonds de commerce.
- Dématérialisation des marchés publics dès octobre 2018 à 100%
- Organisation d'une réunion à prévoir entre le Président du syndicat forestier, le maire et M. Piquet.
- Films sur St-Jean Rohrbach et l'Agglo vu du ciel.

La séance est levée à 21 heures 10.

Publié le 10 avril 2018.

Le maire

Cyrille FETIQUE

M. FETIQUE Cyrille	M. LEONARD Vincent	Mme VANDAELE Valérie	M. JACQUIN André
--------------------	--------------------	----------------------	------------------

Mme DRUI Anne	M. DRUI Philippe	M. GANGLOFF Claude	
Mme JAOUAD Marie-Christine			M. SAUVEGET Nicolas
		M. WILSIUS Régis	